

Leviers	Thème	Direction/ pôle	Intitulé	Description	Type de Maître d'ouvrage	Maître d'ouvrage potentiel	Montant global prévisionnel en €	Détails financement	éléments de calendrier
12	sobriété et isolation	DREV3	Rénovation énergétique de l'Institut Saint Eloi de Bapaume	Le projet porte sur rénovation énergétique du lycée Saint Eloi dans le cadre du décret tertiaire. La rénovation de ce lycée est un projet pilote consistant à mettre au point des solutions de rénovation industrielles (dont des façades fabriquées hors site) ayant vocation à se déployer sur l'ensemble des lycées du CNEAP Hauts de France (17 en tout). Le projet bénéficie d'une subvention d'étude du FRATRI. L'objectif du CNEAP est de recourir à des solutions permettant de massifier et standardiser les procédés de rénovation du patrimoine afin de baisser les coûts et de déployer ces solutions sur l'ensemble des établissements. Pour financer ces travaux, les établissements du CNEAP prévoient de recourir à des montages en tiers-financement afin de pallier l'insuffisance des crédits d'investissements et de mobiliser les ressources dont elles disposent en termes d'excédent brut d'exploitation	Autre	Consortium DEMETER (CNEAP, Rabot Dutilleul, GreenYellow, AMMA Pôle Energie, BIM Steel, Insitut Saint Eloi, lycée de Genech)	8 000 000		travaux à l'été 2025 (durée prévue : 4 mois)
12	sobriété et isolation	PEAJ	Centre de formation LAHO FORMATION - CCI Hauts-de-France – Site de Gravelines	: construction d'un centre de formation dans la nouvelle zone de la Cartonnerie à Gravelines Filière : Industrie – Logistique – BTP – Tertiaire. Ce projet s'inscrit dans le décret tertiaire.	Autre	Laho Formation	13 938 803		septembre 2025 - Fin des travaux : mars 2027
12	sobriété et isolation	PEAJ	Centre de formation Proméo - CFAI PICARDIE – Site d'Amiens	construction d'un centre de formation « Campus 80 » à Amiens. Ce projet, éco-responsable, intègre des principes de construction écologique et d'indépendance énergétique, contribuant à la réduction de l'empreinte carbone et à la promotion de pratiques durables. Il contribue à la revitalisation d'une zone en friche en un pôle dynamique. Filière : industrie	Autre	Proméo	33 000 000		octobre 2024 - Fin des travaux : juillet 2027
12	sobriété et isolation	DREV3	Programme de réhabilitation du complexe André Mahé	Initialement conçu pour l'accueil d'activités sportives, la commune profite de la réhabilitation et reconstruction suite à un incendie durant un chantier, pour repenser le projet et travailler la cohabitation d'activités sportives et culturelles (école de musique intercommunale) sur un même site. C'est un projet pour lequel une mission conception-réalisation va être confiée à un groupement d'ici un mois. La commune souhaite en faire la pierre angulaire de sa politique de rénovation énergétique performante des bâtiments communaux. L'ensemble des thématiques Rev3 bâtiment durable ont été étudiée. Des efforts conséquents seront faits pour faire de ce projet un exemple de l'adaptation d'un site de loisirs aux changements climatiques.	Commune/EPCI et délégataires	Commune de Choisy au bac (60)	6 500 000		Les travaux débiteront début 2025
12	sobriété et isolation	DREV3	Rénovation énergétique vertueuse et performante Hors site	L'école Cadras de la commune d'Avion construite en 1972 ne dispose actuellement d'aucune source d'énergie renouvelable et l'isolation des toits, des murs et des vitrages est insuffisante. Le bâtiment a un toit semi-plat, une structure en béton et une isolation de 5 cm, ce qui lui confère un niveau de performance énergétique F. La rénovation se concentrera sur la mise en oeuvre de panneaux légers, incorporant une isolation et un revêtement biosourcés qui intègrent des techniques de ventilation avancées directement dans les panneaux préfabriqués. Les fenêtres auront des caractéristiques de vitrage optimisées et un ombrage adapté. Les panneaux de façade comprendront également des « nids vivants » pour les insectes, les oiseaux et les animaux. Les panneaux de toit préfabriqués seront dotés de systèmes photovoltaïques intégrés afin de maximiser la production d'énergie renouvelable. Cette technique de rénovation hors site peut être associée aux 2 bâtiments jumeaux sur 2 autres communes de l'agglomération (Ecole Liétard de Liévin et Ecole Curie d'Annay) et reproductible sur 50 bâtiments scolaires de même nature sur les 250 écoles que compte l'agglomération. Projet exemplaire concernant plusieurs écoles de l'agglomération présentant les mêmes spécificités architecturales propices à la rénovation Hors Site. Il s'agit d'une première opération test pour 3 écoles, en simultané et en délégation de MO des communes concernées, via marchés de travaux groupés.	Commune/EPCI et délégataires	Communauté d'Agglomération Lens Liévin	7 500 000		Etude de faisabilité en 2025 / Fin du projet en décembre 2027
12	sobriété et isolation	DCAPC	RESTAURATION DE L'AILE DE LORRAINE DE L'ABBAYE D'OURSCAMP	Objet de l'opération : Située dans la commune de Chiry-Ourscamp dans l'Oise à l'emplacement d'un ancien oratoire fondé par Saint-Éloi en 641, l'abbaye Notre-Dame d'Ourscamp est une ancienne abbaye cistercienne classée au titre des Monuments Historiques. Suite aux bombardements de la guerre de 1914/1918, l'aile de Lorraine de l'abbaye a subi d'importants dommages, l'opération vise à la réhabiliter. D'une durée prévisionnelle de 30 mois, les travaux sont sous la maîtrise d'Ouvrage de la Congrégation des serviteurs de Jésus et Marie et la maîtrise d'œuvre d'Alice Capron-Valat, architecte du patrimoine. Ils consistent à mettre en place un échafaudage, restaurer des façades, créer des menuiseries ainsi qu'à restaurer la couverture et des aménagements intérieurs. Le projet s'inscrit dans la charte chantier vert en se fixant des objectifs de : – Réduction des nuisances (bruit, poussières, visuelles, trafic...) ; – Gestion des déchets et réutilisation des matériaux; – Communication et sensibilisation ; – Gestion des produits polluants ; – Réduction des consommations d'énergie.	Autre	Congrégation des serviteurs de Jésus et Marie	6 200 000	Cout total: 6.2M€ Participation Région à ce jour à hauteur de 3%, soit 0.186M€	Démarrage des travaux juin 2022 Livraison prévue : été 2027
12	sobriété et isolation	DSJVA	REHABILITATION DU COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE LABELLISE "EQUIPEMENT SPORTIF D'EXCELLENCE SPORTIVE » HAUTS-DE-FRANCE (ESE) TOURCOING	Mis en service en 1983, le Complexe sportif Léo Lagrange est un équipement réparti sur plus de 10 000 m². Implanté en cœur de centre-ville, Il est desservi par la ligne de tramway et dispose d'un parking partagé avec le centre commercial à proximité immédiate. Il accueille 4 plateaux sportifs dédiés : les salles Pierre Dumortier pour le club résident de Volley-ball, William Wessel allouée aux arts martiaux et aux activités scolaires, Daniel Vermandère à la boxe et la salle de hockey. L'opération consiste à rénover la totalité de l'équipement avec principalement les salles sportives afin de redonner au complexe sa capacité à répondre aux enjeux de développement des grands clubs sportifs du territoire. Ce projet, inscrit dans une démarche environnementale et vise la réussite d'équipement sobre, confortable, fonctionnel et à coût maîtrisé en exploitation. Le gain envisagé, après simulation thermique du bâtiment est évalué à environ 40 % (passage d'environ 130 kWh/m² à environ 80 kWh/m²). Ce palier de 40% de gain correspond au niveau réglementaire année 2030 fixé par le décret tertiaire.	Commune/EPCI et délégataires	Ville de Tourcoing	17 270 293	Coût total de l'opération : 17 270 293,37 € HT Taux de participation : 50 % de la dépense subventionnable Dépense subventionnable : 16 179 786,17 € HT Subvention allouée : 8 089 893,09 €	Fin prévisionnelle de l'opération : 31/12/2025

15	électricité renouvelable	DREV3	Investissement sur boucles d'autoconsommation collective patrimoniale territoriale CAPSO	Territoire démonstrateur Rev3, la communauté d'agglomération du Pays de Saint Omer (CAPSO) a adopté son PCAET en 2020 actant une trajectoire énergétique ambitieuse en visant un territoire à Energie Positive à horizon 2050. Pour le faire la CAPSO entend déployer une stratégie énergétique volontariste et pragmatique dont un des axes d'intervention prioritaires s'attache à développer les énergies renouvelables et de récupération (ENR&R) dans une logique de circuit court. Une étude en cours de finalisation a permis à la CAPSO de définir la faisabilité technique, administrative, juridique et financière sur 5 opérations solaires en autoconsommation collectives mêlant public et privés au sein d'une PMO (personne morale organisatrice) territoriale. Le projet final pourrait être évalué à 8,5GWc, 44 centrales, 116 consommateurs, une production annuelle de 8GWh	Commune/EPCI et délégataires	CAPSO	13 000 000	13M€ - boucle Wizerne seule : 4,8M€	1 première boucle d'investissement sur Wizernes pour 2025/2026
15	électricité renouvelable	DREV3	investissement autoconsommation collective sur le site d'euralimentaire Lomme	Le site Euralimentaire, marché de gros regroupe sur son périmètre environs 85 acteurs au profil diversifié : copropriétés, une quarantaine de propriétaires mais aussi des locataires, des bâtiments anciens et des projets de construction neuves PV-Ready, des équipements et infrastructures communes type ombrières... le besoin en électricité sur le site est très important (froid, éclairage, transformation...) et présente les atouts pour la mise en place d'une opération de type « communauté d'énergie renouvelable» avec des synergies inter-entreprises (bâtiments ou fonciers producteurs versus sites de consommation, surplus affectés entre consommateurs), des intérêts multiples pour les entreprises : résilience territoriale, maîtrise voire baisse des achats d'énergie, démarche RSE, empreinte carbone, facteur d'attractivité pour le parc d'activités... l'autoconsommation collective constitue ainsi l'un des leviers possibles reposant sur les principes de l'Ecologie Industrielle et Territoriale. Une étude en cours a permis de caractériser les potentialités de déploiement du photovoltaïque selon une approche multi site en tenant compte de la diversité des typologies d'implantation et les caractéristiques d'usages (activités, bornes de recharge véhicules...). Aujourd'hui, c'est 60.000m² existants potentiellement solarisables et 30.000m² à venir. Dans un premier temps Euralimentaire envisage de remplacer un ancien auvent situé entre 2 halles et devenu périlleux par une structure composée de panneaux bifaciaux.	Autre	Euralimentaire	2 500 000	2,5M€ (pour la couverture entre 2 bâtiments)	recherche financement 2025/26
29	sobriété foncière	DATL	Etude pour l'identification de sites de renaturation en milieu rural : réinvestissement des espaces délaissés - volets Friches / biodiversité	Afin de préfigurer ce qui pourrait être une renaturation de qualité dans le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois et apporter un gain écologique majeur dans le respect de la qualité des paysages, il est proposé de mener une étude pour l'identification d'un ou plusieurs sites à renaturer (de type espaces délaissés artificialisés) et de faire des propositions d'aménagements pour optimiser le gain écologique lié à la renaturation de ces espaces. Ces propositions d'actions de renaturation devront veiller à conforter les continuités écologiques du territoire, au respect des ambiances paysagères mais devront également prendre en compte l'usage et l'utilité sociale de ces espaces. Le prise en compte de leur intérêt en termes de prévention de certains risques, notamment inondation ou ruissellement, sera également un enjeu majeur Les principes issus de cette étude pré-opérationnelle pourront servir par la suite à la rédaction des CDC lors la réalisation d'études sur la renaturation qui pourront être menées sur d'autres espaces sur le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois, notamment d'espaces délaissés artificialisés parfois de faible emprise, présentant de faible enjeu en termes de traitement des pollutions mais de réels enjeux en termes de gain écologique, continuité écologique, paysage et de gestion des risques. Cette étude devra également aborder les questions de gestion du site après renaturation.	Commune/EPCI et délégataires	PNR Avesnois	50 000 €		2025 : identification et sélection du site / des sites 1er semestre 2026 : réalisation de l'étude et identifications des principes de renaturation en fonction de 3 critères majeurs (gain écologique/respect des paysages/usage/gestion des risques)
29	sobriété foncière	DCAPC	PLATEFORME DES IMAGES ET DE LA CREATION (PIC) - Amiens	Objet de l'opération : Le projet de la PIC repose sur la réhabilitation de la friche de l'ancien tri postal d'Amiens, un quadrilatère désaffecté depuis plusieurs années qui est ainsi transformé en une plateforme culturelle regroupant 3 acteurs culturels de la filière image : ESAD Waide Somme, FRAC Picardie et le Pôle BD Hauts-de- France. Il a également vocation à être un lieu de développement économique en intégrant des espaces pour les Industries Culturelles et Créatives (ICC). Il régénère ainsi une fiche dans un quartier en requalification avec l'idée de « fabriquer depuis l'existant » : • La répartition des surfaces entre les occupants intègre les contraintes liées au bâti et les circulations nécessaires entre les 3 entités sont posées à l'extérieur du bâtiment initial. • Le traitement des espaces (réseaux, ventilation, climatisation, sols, murs et plafonds) est adapté aux besoins des différents acteurs. Ainsi seuls les espaces de conservation du FRAC Picardie et une partie des espaces de monstration seront climatisés.	Commune/EPCI et délégataires	Amiens Métropole	32 000 000	Coût total: 32M€ Participation Région à ce jour à hauteur de 23.4%, soit 7.5M€	Travaux de curage : premier semestre 2025 Travaux de gros œuvre (intérieur et extérieur) : dernier trimestre 2025 au premier semestre 2027 Livraison prévue : été 2027
32	Points noirs prioritaires de continuité écologique	DATL	Restauration de la biodiversité nocturne	- Le PNR des Caps et Marais d'Opale a établi au cours du précédent Fonds Vert une stratégie de restauration de la biodiversité nocturne à l'échelle de ses 154 communes. La transcription dans les documents d'urbanisme qui vont entrer en révision est un livrable complémentaire des stratégie TVB - Le projet consiste ainsi en la déclinaison opérationnelle des projets sur le territoire de Parc ainsi qu'en l'évaluation des résultats qui en résultent (imagerie nocturne, projets accompagnés, suivi des espèces nocturnes indicatrices)	Commune/EPCI et délégataires	PNR Caps et Marais d'Opale	188 000	Eligible au fond vert dans la logique des trames (SDRADDET et SRB) + volet éconoqie d'énergie (Rev3)	2025-2027

33	surface en aire protégée	DEBIO	Classement de deux sites naturels gérés par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut en Réserves naturelles Régionales (RNR) et installation d'équipements d'accueil et de communication auprès des citoyens.	Afin de poursuivre ce travail de protection réglementaire des cœurs de biodiversité les plus patrimoniaux, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut a sollicité la Région pour le classement en Réserves Naturelles Régionales des sites du « Marais de Sonnevile » (Wandignies-Hamage) et du « vivier de Rodignies » (Flines Lès-Mortagne). Ces deux sites, propriétés foncières du Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, constituent deux vitrines de la biodiversité patrimoniale de notre Parc et du site Ramsar des plaines de la Scarpe et de l'Escaut, pour lesquels nous avons eu des résultats probants de restauration avec notamment le concours d'agriculteurs locaux. Malgré la maîtrise foncière, nous voyons plusieurs intérêts à ce classement en Réserve Naturelle Régionale : ▣ reconnaissance de la qualité des sites et du travail de gestion du Parc et de ses partenaires ; ▣ instauration d'un cadre officiel de gouvernance par le biais de l'installation d'un comité de gestion ; ▣ réglementation, canalisation de la fréquentation et des usages, avec toutefois une réelle ambition de découverte de ce patrimoine par les habitants ; ▣ prise en compte de ces sites dans les études d'impact des installations, ouvrages, travaux et activités soumis à déclaration ou autorisation. Ce projet, simple de mise en œuvre (maîtrise foncière, connaissance riche, programme de travaux existant, partenariat établi) participerait à la déclinaison régionale de la Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030 (SNAP) qui, pour rappel, ambitionne de couvrir 30% du territoire national par des aires protégées, dont 10% sous protection forte (les RNR intégrant cette catégorie). Comme demandé par la Région et conformément à l'article R332-30 du code de l'environnement, nous avons constitué un dossier de demande de classement pour chacun des sites visés prochainement adressés aux services de la région. Il s'agit d'une opportunité de renforcer la communication sur les milieux naturels, leur richesse, l'intérêt de leur préservation (valeur patrimoniale, services rendus) et la plus-value des dispositifs de protection forte des espaces naturels ... Afin de faciliter l'appropriation par les citoyens des enjeux de préservation de la nature, le Parc naturel	Commune/EPCI et délégataires	PNR Scarpe Escaut	100 000 € à 200 000 €		2025 - -2030
33	surface en aire protégée	DEBIO	Plan de renaturation et d'ouverture au public du Marais de Lumbres et Setques	- Le PNR des Caps et Marais d'Opale accompagne la renaturation et l'ouverture au Public des Marais de Lumbres / Nielles et Setques depuis de nombreuses années - Il s'agit de poursuivre dans les années à venir le travail engagé en ce sens et proposer la constitution d'une RNR	Commune/EPCI et délégataires	PNR Caps et Marais d'Opale	383 000	Fonds vert 2025	2025-2027
33	surface en aire protégée	DEBIO	Prairies humides et préservation du ZuidBrouck	- Le PNR des Caps et Marais d'Opale gère et aménage un site exceptionnel de 80ha au cœur du marais audomarois. Il constitue un site essentiel du chapelet de sites en ZPF du site RAMSAR notamment pour le butor étoilé qui y niche. - Le projet consiste ainsi en la réalisation du Plan de Gestion du site en vue de la candidature au statut de RNN et aux travaux d'aménagements et d'automatisation permettant de maintien en eau des prairies humides pour l'accueil des cortèges de faune et flore associés issus des conclusions de l'étude sur le maintien en eau des prairies et de la tourbe.	Commune/EPCI et délégataires	PNR Caps et Marais d'Opale	420 000		2025-2027
33	surface en aire protégée	DEBIO	Etudes pour une réserve naturelle en forêt de Chantilly	Les différents inventaires et études développés ces dernières années ont démontré l'intérêt écologique et patrimoniale de la Forêt de Chantilly. La description fine des végétations illustre l'originalité et l'importance de ce massif dans les plaines du nord-ouest de l'Europe. Il s'avère déterminant d'étudier puis éventuellement de mettre en place les mesures de protection et de gestion qui permettraient la conservation et la restauration du patrimoine naturel présent. Après discussion technique avec les partenaires, il semble que le statut de Réserve naturelle et les modes de gouvernance associés puissent garantir à long terme la préservation du site et du patrimoine naturel associé. Les actions envisagées sont les suivantes : - Le recueil de toutes les données naturalistes, - La détermination en collège du périmètre ou des périmètres qui sembleraient adaptés, - La rédaction d'un avant-projet de classement. Les animateurs déjà présents sont très intéressés par la présentation de patrimoines croisés (culturel, historique, nature...) et l'aménagement d'un bâtiment existant en « maison de la réserve naturelle » est déjà envisagé afin non seulement de mieux canaliser, éduquer et informer les différents publics fréquentant le massif, mais également mieux révéler et protéger le patrimoine naturel présent encore peu mis en valeur.	Commune/EPCI et délégataires	PNR Oise Pays de France - En cours de définition, notamment avec l'Institut de France et le Conservatoire d'Espaces naturels des Hauts de France	▣ Fonctionnement : ½ ETP sur 2 ans : 50 000 € ▣ Investissement : entre 40 000 et 60 000 €		2025 - -2030
33	surface en aire protégée	DATL	Projet de geopark transmanche - une démarche en faveur de la mise en valeur et de la préservation de la géodiversité, de la biodiversité associée et du paysage	• Continuer à organiser des animations pédagogiques et des actions de mobilisation citoyenne pour rendre le patrimoine géologique et la géodiversité du territoire accessible à tous (scolaires, grand public, professionnel du tourisme, guides et animateurs nature) • Poursuivre la transmission des connaissances sur la géodiversité et le patrimoine géologique à travers une communication appropriée, notamment via la mise en place de signalétiques et de panneaux d'interprétation	Commune/EPCI et délégataires	PNR Caps et Marais d'Opale	249 500		2025-2027
34	restauration d'habitat naturel	DEBIO	Accompagner les études scientifiques visant à mieux connaître les dynamiques écologiques des sites N2000,		Autre	Région Hdf - organismes gestionnaires des sites N2000, partenaires impliqués dans la connaissance.	300 000		2025-
34	restauration d'habitat naturel	DATL	Plan de renaturation du bassin carrier du boulonnais volets milieux humides et chiroptères	S'appuyer sur la démarche paysagère pour mener des actions de réservation de la biodiversité- Le PNR des Caps et Marais d'Opale accompagne les entreprises du bassin carrier du boulonnais depuis 1994 à travers un plan de paysage qui vise à reconstituer le paysage suite à exploitation. - Les milieux découverts permettent le développement de milieux naturels spécifiques et rares. Il s'agit ainsi d'établir une étude réglementaire sollicitée par le CSRPN sur l'incidence du Plan de paysage sur la Biodiversité et le déploiement des premières expérimentations avec les carriers sur d'autres sites.	Commune/EPCI et délégataires	PNR Caps et Marais d'Opale	248 000		2025-2027

34	restauration d'habitat naturel	DATL	Plan de reconquête des paysages et de la Biodiversité sur le territoire du Parc - plantation de haies	- Le PNR des Caps et Marais d’Opale a engagé depuis de nombreuses années un vaste plan de reconquête des paysages et de la Biodiversité (plus de 20 Kms de haies par an) - Le fonds vert viendrait conforter les autres politiques mobilisées en la matière	Commune/EPCI et délégataires	PNR Caps et Marais d’Opale	197 000		2025-2027
41	Prévention des déchets	Agence Hdf	Outil numérique commun de suivi et analyse des politiques de prévention des déchets pour les collectivités	Outiller les collectivités dans la traçabilité, le suivi et l’analyse des politiques de prévention et gestion des déchets. L’ODEMA se voit confier des missions complémentaires en matière de collecte des données déchets des collectivités (données SINOE) ainsi que d’animation à la saisie en ligne directement par les collectivités. Les outils d’analyse et de restitution des données à l’échelle des territoires sont à renforcer. Ces déploiements de l’ODEMA sont en adéquation avec les leviers de la TPE en matières de déchets.	Relai régional	GIP CERDD	170 000	(complémentaires au budget actuel de l’ODEMA)	début 2025
action transversale en faveur des transitions - hors levier SGPE		Agence Hdf	Observatoire régional du climat	L'Observatoire Climat est l'ensemblier de ce qui est produit en HDF en termes de données/indicateurs sur l'énergie et le climat. Fort de son réseau national, le Réseau des agences régionales de l'environnement et de l'énergie (RARE), il est garant de ce qui est diffusé en termes de périmètre afin d'assurer une cohérence avec les autres observatoires régionaux et d'une approche méthodologique homogène sur le long terme. Son rôle est de mettre à disposition des territoires des Hauts-de-France, un panorama sur l'état du CC en région Hauts-de-France et les pressions qui s'y affectent. En cela il est un outil nécessaire au pilotage des stratégies publiques climat et énergie portées par les EPCI et la Région. Son ambition est d'étendre cette observation aux réponses apportées pour aider à suivre la mise en place d'actions qui contribuent à l'atteinte des objectifs des différents plans et schémas régionaux et infra-régionaux, autrement dit, fournir les chiffres d'aide à la décision sur l'énergie et le climat. L'objectif de ce projet est de produire des indicateurs de suivi de l'impact CAE des actions financées dans le cadre de la COP/TPE et de faciliter leur mise à disposition des territoires à travers des outils de datavisualisation opensource. Pour aboutir à cet objectif, un travail de mise à niveau et d'optimisation technique des bases de données est nécessaire. En tant que dispositif d’observation porté par le Cerdd (GIP) l'Observatoire anime également un réseau d'acteurs autour de l'observation énergie climat.	Relai régional	GIP CERDD	50 000		2025
action transversale en faveur des transitions - hors levier SGPE		DREV3	Qualification des projets et acteurs de la politique de la ville en matière de transitions	Ce projet permet d'accompagner des dynamiques et projets déjà engagés. Il est une illustration de l'intégration de REV3 dans les politiques thématiques: Suite à une mission d’expertise portée par la Région en lien avec l’IREV à partir des initiatives de transitions portées par les acteurs de la politique de la ville, et la meilleure manière de les ancrer dans le temps et les qualifier, la CAPH souhaite approfondir en assurant des acculturations croisées des acteurs des transitions et de la politique de la ville à leurs sujets réciproques, et accompagnant des projets intéressants de transition portés sur les QPV pour les qualifier, les ancrer sur le territoires en y associant les publics relais dans les quartiers et les collectifs de citoyens afin d'outiller les habitants pour qu’ils puissent porter des initiatives, notamment sur les questions énergétiques qui les touchent de près.	Commune/EPCI et délégataires	Communauté d’agglomération de la porte du Hainaut	35 000		2025
action transversale en faveur des transitions - hors levier SGPE		DREV3 - Agence Hdf	Ecole régionale du dialogue territorial	S’il y a une forme de consensus international, national et local, sur la nécessité d’engager la transition des territoires, certains sujets restent conflictuels et montrent à quel point les chemins de transition peuvent être escarpés : projets d'infrastructures, installation d'énergies renouvelables, phénomènes météorologiques extrêmes (inondations, canicules...). La transition écologique appelle donc à une conduite du changement forte et exige d’être en capacité de dialoguer et coopérer autour de ces défis. L'absence d'espaces de dialogue crée du ressentiment, un sentiment parfois d'opacité qui nourrit la tentation de se tourner vers des solutions extrêmes. Il est nécessaire de (ré)apprendre à dialoguer et négocier dans des cadres de confiance et de respect pour lutter contre les tentations de violence. Le Cerdd porte un projet d'école régionale du dialogue territorial, qui formera en Hauts-de-France les collectivités et autres porteurs de projets aux principes mêmes et à la méthode de l'écoute et du dialogue territorial applicable à des projets à risque de conflictualité.	Relai régional	GIP CERDD	20 000		Lancement d'un Appel à manifestation d'intérêt : Janvier 2025 pour un lancement de l'école en mai 2027